

U Yvelines

On vote!

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel: fsu78@fsu.fr

Directeur de publication: Simon Gautier

N° CPAP: 0720 S 07501 – Déposé le: 12/09/19

BOIS D'ARCY
PIC 78/28

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°107

Septembre

Octobre

2019

ÉDITO

Un grand régime universel, plus clair, plus simple, plus juste, qui ne pénaliserait personne... Voici, en substance, ce qu'on nous promet à propos de la refonte complète de notre système de retraites. Pourtant, force est de constater que les premières annonces n'augurent rien de bon. Nous pourrions faire ici une longue liste de tous les points sur lesquels nos droits risquent de régresser, mais un simple éditorial ne suffirait pas. Une chose est certaine: dans ce projet, les fonctionnaires — et particulièrement les personnels enseignants — verront le montant mensuel de leurs pensions baisser drastiquement, de l'ordre de plusieurs centaines d'euros par mois, pour un âge de départ qui sera supérieur à l'âge actuel afin de partir « à taux plein ».

Parmi les revendications des pompiers qui sont en grève depuis le

mois de juin, la question des retraites est là-aussi présente. Plus largement, ce sont des conditions de travail qui se dégradent, avec un nombre d'interventions qui a au moins doublé en quinze ans, ceux-ci assumant de plus en plus un rôle de « taxis du SAMU », cache-misère de la dégradation de l'accès aux soins dans notre pays. Autres témoins de la dérive de services publics qui ferait passer Géricault pour un optimiste, les urgences où le manque de moyens laisse de plus en plus d'usagers en rade, pour un nombre de personnes pris en charge qui est passé de 10 à 21 millions entre 1996 et 2016. Quant à l'éducation, elle vient compléter ce triptyque en passe de devenir le symbole de la « start-up nation », où le néo-management et l'individualisme se sont substitués à la solidarité et l'émancipation collective. Il n'est pas certain que ce choix de société soit à la hauteur des enjeux, à l'heure où le défi climatique nous ouvre la perspective d'un monde où le sens du bien commun ne sera pas de trop.

C'est donc une rentrée sociale qui battra le pavé: dans l'éducation où le combat contre les réformes Blanquer

se poursuit; les 20 et 27 septembre, avec un soutien de la FSU aux grèves pour le climat; le 24 septembre avec un appel à manifester contre la réforme des retraites; et plus largement dans toute action en faveur des services publics et de la solidarité nationale. La FSU est aussi pleinement impliquée dans la lutte contre les violences faites aux femmes: à ce titre, nous réaffirons fermement notre position pour une société débarrassée de toute forme de domination sexiste.

«L'inégalité est idéologique et politique», semble avoir découvert Thomas Piketty dans son dernier ouvrage, paru le 12 septembre. Si on ne peut blâmer l'économiste d'avoir cherché à démontrer cette évidence en plus de 1200 pages, on peut s'alarmer de tous ceux qui semblent l'avoir cyniquement ignoré durant ces deux dernières décennies. Ce à quoi vous ne pensiez probablement pas, c'est que durant le temps que vous a pris la lecture de cet éditorial, Bernard Arnault a vu sa fortune augmenter de plusieurs millions d'euros. Il y a de quoi en être médusé.

Simon Gautier

Le congrès national de la Fédération Syndicale Unitaire aura lieu du 9 au 13 décembre 2019 à Clermont-Ferrand (cf. «U Yvelines» n°106).

Il sera précédé par un congrès départemental qui aura lieu le lundi 25 novembre et le mardi 26 novembre 2019 au Lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-jolie.

Ce congrès est lui-même précédé par plusieurs votes qui vont permettre à chaque adhérent-e de s'approprier les débats qui s'amorcent, de participer à l'élaboration des orientations de la FSU, de donner son avis sur l'activité passée et l'orientation à mettre en oeuvre pour les

3 années à venir. Pour légitimer légitimer la composition des congrès de la FSU, il y a nécessité statutaire d'organiser quatre votes :

- un vote d'orientation national (vote N°1) qui permet de constituer le Conseil délibératif fédéral national (CDFN).
- un vote sur le Rapport d'activité national (vote N°2) concernant le mandat national qui s'achève, avec des «votes fenêtres».
- un vote d'orientation (vote N°3) qui permet de constituer le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD).
- un vote sur le Rapport d'activité départemental (vote N°4) concernant

le mandat départemental qui s'achève.

Ces votes sont organisés par les Syndicat Nationaux. En ce qui vous concerne, vous trouverez les modalités de vote dans le bas de cette page.

Pour éclairer vos votes vous disposez de tous les textes, qu'il s'agisse des textes d'orientation qui se trouvent dans le supplément au n°459 de Fenêtres sur cours qui vous a été adressé vers le 5 septembre, des textes fédéraux nationaux parus dans le supplément « POUR » n°218 d'août 2019, ou des textes fédéraux départementaux dans cette publication départementale.

CONGRÈS FSU, ON VOTE DU 20/09 AU 11/10

Qui peut voter ?

- Tous les adhérents à jour de leur cotisation syndicale 2018-2019
 - Tous les nouveaux adhérent-e-s qui au moment du vote auront acquitté leur cotisation 2019-2020.
- Le vote est individuel.

Comment dois-je voter ?

- Par correspondance : utilisez impérativement le matériel de vote qui vous sera envoyé ou le bulletin de vote de la page 5. **Vous avez 4 votes à émettre** (cf. article en haut de page) sur ce bulletin. Vous êtes libre de voter pour tout ou partie de ces votes.

Quand puis-je voter ?

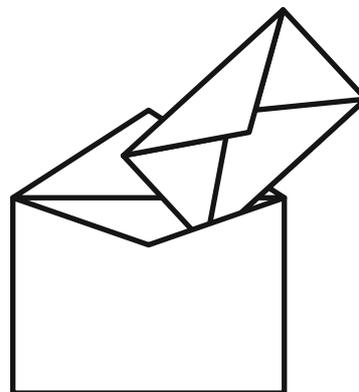
Du 20 septembre au 11 octobre 2019.

1.



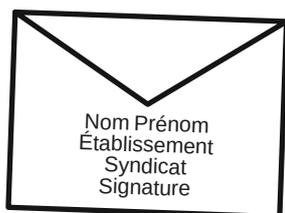
Glissez votre bulletin de vote complété dans une petite enveloppe (qui doit rester vierge)

2.



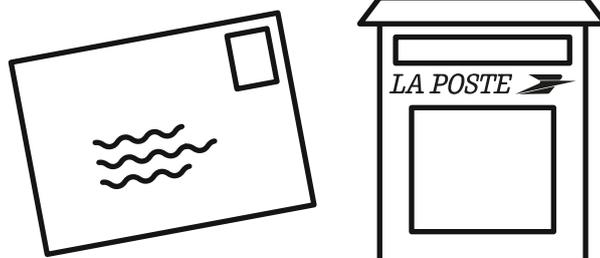
Mettez cette petite enveloppe dans une grande enveloppe que vous cachez et affranchissez.

3.



Complétez le dos de l'enveloppe avec : nom, prénom, établissement, syndicat, signature.

4.



Postez (ou remettez à un responsable départemental) avant le 11/10/189 (tampon de la poste faisant foi).

Adressez votre enveloppe à l'adresse suivante :
SNEP-FSU Yvelines
16 rue de la Gandonnerie, 8450 VILLEPREUX

L'ÉQUIPE QUI ANIME LA SECTION DÉPARTEMENTALE FSU YVELINES REND COMPTE DE SON ACTION : À VOUS DE JUGER

- **Contexte général.**

La période qui s'achève a été d'une grande violence contre les salariés, les fonctionnaires, les jeunes et les précaires, ainsi que pour l'ensemble des organisations syndicales qui défendent leurs droits. Entre la fin du quinquennat de François Hollande qui a entamé la casse du Code du Travail, et le début du quinquennat d'Emmanuel Macron qui a poursuivi le travail de sape des solidarités collectives avec la privatisation de la SNCF, la suppression annoncée de 120000 postes de fonctionnaires, la réforme de la Fonction publique, l'offensive libérale aura été systématique et sans nuance. À l'échelle de notre département, la déclinaison de cette politique clairement ancrée à droite s'est illustrée, entre autres choses, par le passage en force de Pierre Bédier pour imposer la privatisation de l'ensemble des services de restauration et d'entretien dans les collèges Yvelinois en 2018. À force de ne pas vouloir entendre les revendications légitimes, la politique d'Emmanuel Macron a provoqué la colère d'une partie de la population, notamment au travers du mouvement des Gilets Jaunes en novembre 2018.

- **Élections professionnelles 2018.**

Ce contexte n'a guère été favorable aux organisations syndicales ; la faiblesse de la participation aux élections professionnelles 2018 et le recul relatif du nombre de voix obtenues par notre fédération ne peuvent pas nous satisfaire.

Malgré tout, nous restons la première fédération syndicale de la Fonction publique dans le département, et la diversité de nos actions contribuent à faire vivre le syndicalisme de transformation sociale.

- **La FSU 78 dans l'interpro.**

La FSU 78 a travaillé à l'unité syndicale la plus large. Elle a été de toutes les mobilisations nationales contre la loi El Khomri puis contre les Ordonnances Macron, en lien avec l'intersyndicale régionale. À l'échelle du département,

nous avons œuvré à l'articulation entre les différentes luttes en participant à des AG intersyndicales (CGT et FSU à Trappes), en organisant des rassemblements au delà de notre secteur d'activité (manifestation Fonction publique à Mantes la Jolie en mai 2017), en participant en septembre 2017 et 2018 aux rassemblements intersyndicaux devant l'université d'été du Medef à Jouy-en-Josas. Lors de la mobilisation des cheminots, nous avons participé aux actions locales (manifestation dans Mantes la Jolie) et régionales. La FSU 78 a également organisé une collecte de soutien aux cheminots. Nous avons été à l'initiative du rassemblement contre la venue de Marine le Pen à Mantes la Ville (septembre 2018). Enfin, nous avons organisé des distributions de tract afin d'informer les salariés et les usagers des Services publics (distributions aux gares de Mantes et Trappes, distribution devant l'hôpital de Mantes). La SFR (Section départementale des retraités) a mené avec persévérance des actions départementales dans le cadre du « groupe de 9 », notamment avec la CGT et la FGR-RP : distribution de tracts et signatures de pétitions sur les marchés, « caravane des retraités » du 14 mai...

- **La FSU 78 sur tous les fronts pour défendre l'éducation.**

La FSU 78 a coordonné l'action de ses Syndicats Nationaux pour mobiliser le plus largement contre la politique éducative des ministres de l'éducation successifs. Départs en bus depuis Mantes la Jolie et Poissy pour les manifestations parisiennes, AG locales, organisation d'actions locales et intersyndicales (rassemblement à Versailles à l'occasion de la venue de Jean-Michel Blanquer en avril 2019). Au moment de la mobilisation contre la Loi ORE, la FSU 78 a participé à des actions (tractages, AG) avec l'UNEF de Saint-Quentin en Yvelines,

mais aussi la FCPE des Yvelines. Enfin, la FSU 78 a initié un travail intersyndical large contre la mise en place de la SEMOP dans le département des Yvelines (rassemblement à Versailles en décembre 2017).

- **Vie fédérale et animation de la section départementale.**

La FSU 78 est chargée d'animer la vie fédérale dans le département, en lien avec les autres sections départementales d'Île de France. La période 2016-2019 s'inscrit dans la continuité des mandats précédents, avec la coordination du travail dans les instances départementales (CDEN, CTSD, mais aussi CHSCT départemental). La FSU s'est attachée à y défendre un service public d'éducation de qualité ainsi que les conditions d'exercice de toutes les catégories de personnels (psy EN, médecins et infirmières scolaires, assistantes sociales, agents territoriaux et administratifs). La FSU 78 a assuré la publication régulière de la revue U78 (4 à 5 par année), tout en renouvelant la maquette. La FSU 78 a également organisé deux stages fédéraux par année, avec des intervenants de qualité (Elizabeth Bautier, Nicolas Da Silva, Paul Devin, Pierre Chantelot...). La FSU 78 a participé à l'organisation d'un stage intersyndical avec la CGT éducation et Sud éducation sur le thème de « L'école, cible des droites extrêmes ». Enfin, la FSU 78 peut se féliciter d'avoir mené à bien le rachat des locaux dans le cadre d'une SCI. Les travaux de rénovation ont contribué à l'entretien d'un lieu convivial pour les militants des SN propriétaires, mais aussi pour l'accueil occasionnel des SN ne disposant pas de locaux (notamment SNU Pôle Emploi).

En conclusion, alors que ces années ont été marquées par des politiques de plus en plus brutales envers les intérêts communs, la FSU 78 a travaillé à construire l'unité dans l'action syndicale à l'échelle du département.

RETRAITES : DEMANDER DES NEGOCIATIONS SPECIFIQUES AUX ENSEIGNANTS ? OU DEMANDER LE MAINTIEN DU CODE DES PENSIONS, LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES, ET CONSTRUIRE L'ACTION ?

Les personnels se mobilisent depuis des mois contre les réformes Blanquer, souvent dans le cadre d'assemblées générales unitaires élisant leurs délégués d'école avec tous les syndicats.

Mais le gouvernement persiste et prépare une nouvelle réforme : celle des retraites. Nous limiterons notre contribution à cette seule question.

Le 18 juillet, le gouvernement a présenté son projet de réforme des retraites.

Il prévoit :

- La suppression du régime général et des 42 régimes de retraites existants, dont le code des pensions civiles et militaires, remplacés par un « régime de retraites universel » par points,
- L'individualisation des droits et la destruction des systèmes de solidarité (attaque de la majoration de la durée d'assurance pour enfants ; fin de la majoration du montant de la pension des salariés ayant 3 enfants ; attaque des pensions de réversion ...).

Le calcul de la retraite de tous les salariés sur l'ensemble de la carrière et non plus, pour les enseignants et tous les fonctionnaires, 75 % du traitement des six derniers mois d'activité, moment où il est le plus élevé.

Dans un communiqué, la FSU note qu'elle « prend acte de l'affirmation du Ministre d'ouvrir les discussions annoncées par le Président de la République concernant la revalorisation des enseignant·e·s, en lien avec la future réforme des retraites, à partir

de la rentrée. La FSU s'engagera dans ces discussions et demande des mesures de revalorisation salariale passant également par des améliorations de carrière et des discussions spécifiques sur la réforme des retraites qui risque d'être particulièrement pénalisante pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. »

« La réforme des retraites sera particulièrement pénalisante ? » Oui ! Les calculs faits par la FSU montrent qu'elle aboutirait à une diminution chaque mois de plus de 800€ de la pension d'un PE ou d'un professeur certifié.

Pas étonnant donc que Macron propose des « discussions spécifiques » pour les enseignants. Il escompte ainsi diviser, mettre les enseignants à l'écart des autres salariés ; éviter un mouvement d'ensemble des salariés du public et du privé. Et réussir à faire passer une réforme qui lui permettra de ponctionner des dizaines de milliards d'euros sur les retraites y compris sur celles des enseignants.

Se proposer comme partenaire du ministre pour discuter de la mise en place de la réforme ne peut conduire qu'à un grave affaiblissement du syndicat et des droits des personnels.

La FSU doit demander le retrait du projet Macron, des réformes Blanquer. Et, au lieu de cautionner des simulacres de discussion, engager l'action.

C'est la seule voie syndicale, la seule voie efficace .

Pour tous contacts : jacklefebvre1@free.fr

TEXTE D'ORIENTATION PRÉSENTÉ PAR LA TENDANCE
« UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE », URIS

UN SYNDICALISME D'UNITÉ AU SERVICE DE L'ACTION :

- CONTRE LA RETRAITE PAR POINTS ET L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION
- POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
- POUR UNE RÉFORME AMBITIEUSE DU SYSTÈME SCOLAIRE ET LE RETRAIT DE LA LOI BLANQUER

Alors que s'ouvre le 9^e congrès de la FSU, le syndicalisme est confronté à deux défis majeurs. D'une part, il nous faut trouver la riposte face à un gouvernement qui poursuit son entreprise de neutralisation des organisations syndicales dans les entreprises comme des Services publics (Loi Travail, Réforme de la fonction publique). Et d'autre part, nous devons nous adapter à un mouvement social en pleine mutation, à la recherche de nouvelles formes d'action revendicative. Nuit Debout en 2016, Gilets Jaunes en 2018, Stylos rouges et AG inter-établissements dans l'enseignement, black-block dans les cortèges... Le syndicalisme que nous représentons a été contourné, absorbé, mais aussi parfois clairement rejeté par ces mouvements

plus ou moins comparables par leur nature et les objectifs qu'ils poursuivent. Toutes ces formes de mobilisation ont eut l'audace de déstabiliser le pouvoir justement parce qu'elles étaient imprévisibles, non structurées. Mais ces caractéristiques se sont également avérées être leur principal défaut : éparpillement, voire franche contradiction entre les revendications, difficulté à se fédérer, refus de la représentation. Toutefois, les relatifs succès obtenus par ces nouvelles formes de mobilisation - du moins en terme d'image auprès des travailleurs comme de l'opinion publique – ainsi que l'impression d'impuissance qui touche de plus en plus souvent l'action syndicale doivent nous interroger sur le fonctionnement même de nos organisations, tant au contact direct des collègues qu'à l'échelle des différentes instances auxquelles nous participons.

La FSU 78 reste persuadée que le syndicalisme garde toute sa légitimité dans le contexte actuel. Il est même plus que jamais notre avenir en terme de lutte collective contre l'offensive libérale qui n'a de cesse de diviser les travailleurs au profit de la finance. Mais il doit pour cela faire le constat lucide de la situation pour ne pas subir ces évolutions. Au delà de la défense des intérêts de nos syndiqués, nous pensons que l'outil syndical doit contribuer à la construction de perspectives politiques pour l'ensemble de la société. C'est pourquoi nous défendons à travers nos mandats un projet de transformation sociale. Nous pensons que le droit à une existence réellement digne est la garantie pour chacun d'exercer sa liberté sans contrainte, et la base de toute émancipation permettant le fonctionnement d'une société réellement démocratique. Cela implique une reconquête collective des droits sociaux dans un contexte mondialisé, mais aussi le refus de la marchandisation de nos biens communs. Ce projet qui se décline bien sûr dans l'éducation, doit également et impérativement être porteur pour l'ensemble des salariés, des retraités et de toutes les personnes précarisées.

Pour cela, nous devons réaffirmer notre vocation unitaire. Le projet syndical que nous portons ne peut se structurer que par des actions faisant l'unité afin de ne pas rester dans la confiance des

seuls militants, ou bien encore se limiter au coup d'éclat sans lendemain. C'est pourquoi notre fédération s'engage à faire du lien avec les autres syndicats, mais aussi avec toutes celles et ceux avec qui nous partageons des intérêts communs. Dans le département, nous continuerons donc à travailler en intersyndicale pour être à l'initiative d'actions unitaires dès que les conditions seront réunies (services publics, retraites). Cela implique également de chercher le juste équilibre entre les mobilisations locales et nationales, mais aussi entre la défense individuelle des personnels et la construction de luttes plus collectives. Celle qui s'annonce concernant les retraites sera capitale, car derrière la mise en place d'un système « par point » (présenté par le gouvernement Macron comme le système plus égalitaire) se cache en fait un système inéquitable porteur de toujours plus de précarisation.

Le rôle d'une fédération est aussi de faire du lien entre les syndicats qui la composent. La FSU 78 s'attellera dans les différentes instances (CDEN, CHSCT, CTSD) à défendre la cohérence de son projet en s'appuyant sur l'expertise propre à chacun de ses syndicats. Dans le département des Yvelines, nous serons tout particulièrement attachés à l'accompagnement de nos syndicats qui en ont le plus besoin (les plus petits en nombre d'adhérents sont aussi ceux qui subissent les attaques les plus frontales, comme par exemple le SNASUB-FSU dans le cadre de la mise en place de la SEMOP). Nous souhaitons continuer à faire paraître régulièrement notre publication fédérale (U 78) pour permettre à tous nos adhérents d'avoir une visibilité sur l'action de tous les syndicats dans le département.

Enfin, notre fédération départementale est attachée au bon fonctionnement de la FSU IDF. Nous pensons que les problématiques communes doivent être abordées le plus souvent possible entre les sections départementales qui ont vocation à travailler ensemble. Notre département, avec ses particularités sociologiques et son histoire, a toujours été porteur d'une démarche combative et offensive. Nous entendons continuer à faire vivre cet héritage dans les années à venir.

TEXTE D'ORIENTATION PRÉSENTÉ PAR LA TENDANCE « UNITÉ ET ACTION » ET SANS TENDANCE

**AFIN DE PERMETTRE LA PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE DE SYNDIQUÉS
À LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL, LA FSU 78 ORGANISE 4 DÉBATS POUR
METTRE EN TRAVAUX LES DIFFÉRENTS THÈMES QUI SERONT DISCUTÉS PENDANT LE CONGRÈS.
VENEZ Y PARTICIPER!**

À VENIR

JEUDI 10 OCTOBRE

À 17H30 AU 24 RUE JEAN JAURES À TRAPPES

**POUR UNE FSU COMBATIVE, UNITAIRE
ET ENGAGÉE AU QUOTIDIEN**

JEUDI 17 OCTOBRE

À 17H30 AU LOCAL MANDELA 9 RUE DEBAUMARCHÉ DE MANTES LA VILLE

**ÉDUCATION, FORMATION, RECHERCHE, CULTURE :
UN SERVICE PUBLIC POUR LE PROGRÈS SOCIAL**

JEUDI 7 NOVEMBRE

À 17H30 AU LYCÉE LE CORBUSIER DE POISSY

LA FONCTION PUBLIQUE UNE IDÉE MODERNE

JEUDI 14 NOVEMBRE

À 17H30 AU LYCÉE BASCAN DE RAMBOUILLET

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DROITS HUMAINS ET JUSTICE
SOCIALE : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE**

BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU

Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019

VOTE n°1 :

Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°218 / aout 2019)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTES n°2 :

Rapport d'activité fédérale national (suppl "POUR" n°218 / aout 2019)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
------	--------	------------	---------------

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

*Pour les 2 votes ci-dessous,
entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

Fenêtre « Contexte » (page 6)

A	B
---	---

Fenêtre « activité de la FSU dans les différents secteurs » (page 12)

A	B
---	---

VOTE DÉPARTEMENTAL (voir les textes publiés dans « U Yvelines » n°107 du 12/09/19 ou sur <https://fsu78.fsu.fr/>)

VOTE n°3 : Rapport d'activité fédérale départementale

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
------	--------	------------	---------------

VOTE n°4 : Orientation fédérale départementale

Entourez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste de la majorité départementale (Unité et Action et sans tendance)
- Liste « Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

